

COMMISSION LABELLISATION
RÉUNION DU VENDREDI 25 JUIN 2021 à 16H30
AU SIÈGE DU DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL À ALENÇON
PROCÈS VERBAL N°1

Présents : Amélie LETEINTURIER – James BENARD – Clément LOUDJANI – Florent JIQUEL – Elisa MONIN

Absents (excusés) : Claudia PELLERAY – Gérard LECAIGNEC – Joël LEPROVOST

Ordre du jour :

- Étude des candidatures pour le Label Jeunes et le Label École de football Féminin
- Projet Label Départemental 2021/2022
- Nouvelles ressources
- Questions diverses

La séance débute par les remerciements pour les participants présents.

Suite à l'épisode du COVID-19, la Fédération Française de Football avait décidé de geler les labels Jeunes pour la saison 2019/2020, les clubs avaient la possibilité de conserver leurs dossiers de candidature pour le déposer lors de la saison 2020/2021. Dans l'Orne, trois clubs ont fait ce choix, il s'agit du FC FLERS (Label Jeunes Élite), l'AS BERD'HUIS FOOTBALL (Label Jeunes Espoir) et l'AS MAGNY (Label Jeunes Espoir).

Ces derniers avaient réalisé l'autodiagnostic et reçu une visite d'accompagnement et d'évaluation. Les membres de la commission ont donné l'avis favorable aux trois dossiers.

Ensuite, les membres ont analysé deux dossiers de renouvellement pour le Label École de Football Féminin :

- US ALENÇONNAISE 61 (Label EFF niveau Argent)
- OC BRIOUZE (qui possédait le niveau Bronze et souhaite passer au niveau Argent)

La commission labellisation a émis un avis favorable pour les deux clubs.

Puis, les participants ont étudié cinq dossiers de candidature :

- Jeunesse Fertoise Bagnoles (Label Jeunes Espoir)
- S.S Domfront (Label Jeunes Espoir)
- Léopards St Georges (Label Jeunes Espoir)
- Avenir de Messei (Label Jeunes Espoir)
- AS Magny (Label EFF niveau Bronze)

La commission a donné un avis favorable pour quatre dossiers (Jeunesse Fertoise Bagnoles, S.S Domfront, Léopards St Georges et AS Magny). En revanche, le club de l'Avenir de Messei, les membres ont donné un avis « dossier non traitable » et le club bénéficiera d'un accompagnement pour déposer sa candidature lors de la saison 2021/2022.

Les candidatures seront soumises au Comité Directeur pour validation et transmises ensuite à la Commission Régionale Label.

Les membres de la commission ont échangé sur le projet du Label Normand réunissant les 5 districts (Manche, Calvados, Orne, Seine Maritime et Eure), à destination des clubs de D1, D2, D3 et D4 avec ou sans jeunes. Une prochaine réunion aura lieu pour définir les critères et l'outil à utiliser.

Les membres sont remerciés pour leur participation.
La séance est levée à 18H15.

Le Président